

# LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT APRES UNE HOSPITALISATION

La prescription n'est pas systématique, le médecin peut vous prescrire un transport uniquement si votre état de santé le nécessite après une hospitalisation

1

## Un véhicule personnel ou les transports en commun

sont adaptés si vous pouvez vous déplacer seul et sans assistance particulière.

Les indemnités des frais kilométriques et de transport sont remboursés, par la sécurité sociale. N'oubliez pas de transmettre vos reçus à votre caisse d'assurance maladie.



2

## Le VSL ou taxi conventionné

est choisi quand vous présentez au moins une déficience ou incapacité :

- physique invalidante
- intellectuelle nécessitant l'aide d'une tierce personne
- nécessitant le respect rigoureux des règles d'hygiène

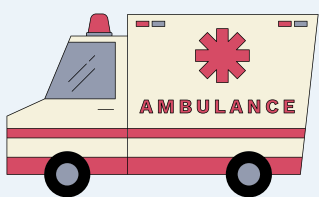


3

## L'ambulance

est utilisée quand vous :

- devez être allongé ou en position demi assise
- nécessitez un brancardage ou un portage
- devez être surveillé par une personne qualifiée ou nécessitez l'administration d'oxygène
- devez voyager dans des conditions d'asepsie



Si votre état de santé le permet, privilégiez votre véhicule personnel ou les transports en commun